

## Accueils de loisirs pour les vacances d'été : début des inscriptions à compter du 15 juin

Pour les enfants de 3 à 12 ans, les inscriptions en accueils de loisirs pour les vacances d'été, à la semaine ou à la journée, débuteront lundi 15 juin, en ligne sur le portail famille de la Ville de Troyes.

### Modalités d'inscriptions

Pour les familles qui disposent déjà d'un compte famille et d'un dossier d'inscription enregistré pour cette année : Se connecter au portail famille sur <https://famille.troyes.fr/> rubrique « vacances en accueil de loisirs / j'inscris mon enfant (ou je modifie ou annule mon inscription) »

Pour les familles qui n'ont pas de compte ou qui n'ont pas complété le dossier d'inscription en début d'année :

- Télécharger le dossier d'inscription disponible sur le portail famille sur <https://famille.troyes.fr/> rubrique « vacances en accueil de loisirs / j'inscris mon enfant »

ou

- Faire une demande auprès du service Relations avec les Usagers par email : [relations.usagers@ville-troyes.fr](mailto:relations.usagers@ville-troyes.fr) ou par téléphone : 03.25.70.47.77

### Renseignements

Espace Audiffred

Pôle Famille

1, rue de la Tour 10000 Troyes

Tél. : 03 25 70 47 77

Email : [relations.usagers@ville-troyes.fr](mailto:relations.usagers@ville-troyes.fr)

Site Internet : <https://famille.troyes.fr/>

---

### Votre contact

#### Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)